

BILAN 2023 ET PERSPECTIVES



Table des matières

Préambule	4
Introduction	6
1. Des entreprises rentables, dopées aux aides publiques, surtout parmi les plus grandes	9
1.1. Entre 2021 et 2023, tous les indicateurs sont au vert... pour les entreprises et leurs actionnaires	10
1.2. Des résultats que les prix de l'énergie ne semblent pas entraver	12
1.3. Des investissements dont l'efficacité sur l'économie n'est pas toujours avérée : l'ingénierie financière sait optimiser tous les dispositifs d'aide, dont ceux à l'investissement	13
1.4. Des résultats et dividendes boostés par les aides publiques au détriment des droits des travailleurs	15
2. Un coût exorbitant des aides aux entreprises pour un résultat négatif sur l'économie et les ménages	18
3 Un recul historique des droits sociaux aggravé par la modération salariale à l'œuvre et l'inflation	21
3.1 Une année historique de recul des droits	21
3.2 Un pouvoir d'achat en chute avec l'inflation	23
3.3 La fiscalité et les aides pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, déjà fortement érodé avec l'inflation, à travers la pression sur le salaire	25
Conclusion	29

Préambule

Ce livret vise à synthétiser les analyses et les bilans à notre disposition pour 2023 afin d'en tirer des enseignements pour établir ensuite des revendications et les luttes à mener pour parvenir à acquérir des droits pour les salariés et défendre nos acquis. Contre les argumentaires patronaux dont l'objectif est de soutenir toujours plus l'appropriation des richesses par le patronat pour les actionnaires, il nous faut forger notre propre analyse, en lien avec notre campagne sur le coût du capital.

Ce dernier point est d'autant plus sensible que le premier bilan établi sur l'année 2023 fait bien état du recul des droits sociaux alors que les riches sont de plus en plus riches et que les entreprises bénéficient de conditions fiscales et sociales telles qu'elles s'assurent des marges cossues en temps de crise -ce qui est une anomalie statistique- sur le dos de la dette publique et d'un transfert du financement collectif sur les ménages.

C'est ici une victoire du capital, une avancée dans la défense de leurs intérêts que d'être parvenus à s'approprier une part plus grande dans le rapport capital-travail à travers les aides publiques aux entreprises et la politique fiscale, d'afficher des dividendes record tout en maintenant un discours victimaire à chaque nouvel événement- hausse des prix de l'énergie qui a pourtant favorisé une hausse des prix bien supérieure en proportion- ou sur le niveau de cotisation, accusée de financer l'oisiveté malgré des statistiques factuelles qui démontrent la hausse des heures travaillées.

Le patronat sait agir pour ses intérêts : ce n'est pas moins d'Etat mais une appropriation de ses ressources dont il s'agit... au prix d'un recul des prestations et des services, de l'investissement collectif et d'un transfert sur les ménages de la charge du financement collectif des politiques publiques.

Dans une telle configuration, la CGT avance des positions et des revendications claires. Tout d'abord, sur la question des salaires, première préoccupation des travailleurs et des travailleuses, la CGT a présenté les revendications suivantes :

- L'augmentation du SMIC,
- La mise en place de l'échelle mobile des salaires : indexation sur l'inflation,
- La conditionnalité des aides publiques,
- Conformément aux engagements pris par Elisabeth Borne à la conférence sociale, l'ouverture de négociations dédiées sur le temps partiel.

Mais nos positions concernant les retraites, l'assurance-chômage, comme le prochain tour de contre-réformes – fin de l'ASS, ANI Seniors, menaces sur les trimestres pour enfants- s'opposent tout autant au recul des droits pour les travailleuses et travailleurs.

Et en premier lieu, nous devons agir pour une augmentation des salaires qui permettent à la fois d'améliorer le pouvoir d'achat de tous et de générer des cotisations sociales permettant de financer nos acquis. C'est dans les entreprises que peut se créer le rapport de force contre de telles offensives patronales, qu'il s'agisse du salaire, du temps de travail et des conditions de travail.

Introduction

Les bilans des années 2021 à 2023 sont en cours de publication. Les tendances observées depuis 2021 et la crise sanitaire se confirment : les marges des entreprises sont au plus haut, leur rentabilité économique et les dividendes distribués également. Les dividendes ont battu des records avec 268,9 milliards d'euros de dividendes distribués. Dans le même temps, les salaires ne suivent pas. En effet, le pouvoir d'achat des travailleurs et des travailleuses se confronte à une forme de modération salariale : des hausses de salaire insuffisantes (+ 3 % à 4 % selon les estimations des cabinets spécialisés), pour absorber l'inflation plus particulièrement sur l'alimentation (+ 20 %) et l'énergie (+ 44 %).

De plus, si la réforme des retraites a occupé l'actualité au début de l'année, les réformes sociales conduites en 2023 mettent en place les conditions d'une paupérisation de la population au fil du déploiement des réformes : retraites, système d'allocation-chômage, revenu de solidarité active, au prétexte que les salariés ne travailleraient pas assez. Or, cette justification ne passe pas la barre des faits : le nombre d'heures travaillées est en croissance depuis 2020. Par contre, si l'emploi progresse, la part des salariés au SMIC ne cesse de progresser.

Ainsi, alors que l'accès aux prestations sociales – chômage, RSA et retraite – sont durcis pour un niveau de prestations de plus en plus menacé, les plus aisés se sont enrichis dans le sillage des marges historiquement élevées des entreprises et des dividendes. Le nombre de foyers assujetti à l'impôt sur la fortune immobilière a progressé de 7,3 % pendant que la part du budget de l'Etat destinée aux entreprises ne cesse de s'accroître pour dépasser désormais les 30 %, budget de l'Etat auquel participent de moins en moins les entreprises.

Les entreprises ont profité à plein de la reprise post-covid depuis 2 ans avec des résultats et des dividendes en hausse, boostés grâce aux aides publiques, financées par la dette publique notamment.

Même si 2023 est marquée par une contraction des dépenses des ménages, les résultats restent confortables, comme les investissements même si leur portée doit être appréhendée au-delà de l'optimisation fiscale et sociale que déploient les grandes entreprises. Les entreprises sont fortement aidées et se voient attribuer une part importante des dépenses publiques – 30 % du budget de l'Etat – alors qu'elles contribuent de moins à moins à l'effort collectif et que certaines des aides les plus distribuées constituent des trappes à salaire.

En conséquence, alors que les entreprises s'approprient une part toujours plus grande des dépenses publiques tout en y participant de moins en moins, le fossé se creuse en 2023 entre les différentes catégories de la population, aggravé dans le contexte inflationniste actuel : l'inflation étant alimentée par la hausse des prix, les entreprises en ont profité pour dégager des marges records. En conséquence, la politique de prix que les entreprises mènent alimente l'inflation, sous couvert de la hausse réelle des tarifs de l'énergie. C'est l'explosion des profits et des dividendes qui fait augmenter les prix et qui tire les salaires et potentiellement, à terme l'investissement vers le bas.

La CGT a d'ores et déjà demandé que le gouvernement réunisse les patrons du CAC 40 avec les organisations syndicales pour mener des travaux pratiques sur le partage de la valeur et l'explosion des dividendes. La CGT demande par ailleurs que se mette en place le Haut Conseil aux Rémunérations prévu à la place du Comité des experts de la "non augmentation" du SMIC, en respectant la représentativité de notre organisation et la diversité de sa composition. Le ministre a déjà accepté de mettre en place le Haut Conseil.

Cette première avancée doit pouvoir s'appuyer sur nos luttes dans les entreprises.

Certes 2024 s'annonce moins dynamique que les exercices précédents : pour autant, les indicateurs indiquent une tendance positive et des niveaux de rentabilité attendus toujours élevés. Il est temps que suivent les salaires et de mettre à mal les arguments fallacieux contre les exonérations de cotisations, qui ne sont rien d'autre que des baisses de rémunération.

Il faut établir entreprise par entreprise, à travers les documents fournis par la direction aux représentants du personnel notamment, le niveau des aides reçues, l'évolution des dividendes, des plus grosses rémunération ainsi que la part des emplois disposant d'une exonération afin de mettre ces informations en confrontation avec l'évolution des niveaux de salaire certes, mais aussi avec l'évolution des conditions de travail, qui peuvent également faire les frais des optimisations recherchées par les entreprises. C'est également le cas des stratégies de développement de l'activité des entreprises à mettre en lien avec les trappes à salaires pouvant exister.

C'est à travers l'objectivation que nous pourrons démontrer le niveau des cadeaux concédés aux entreprises de notre champ par l'Etat ainsi que leurs performances économiques d'un côté et de l'autre, la part qui revient aux travailleurs et travailleuses par rapport aux marges de manœuvre réelles des entreprises.

1. Des entreprises rentables, dopées aux aides publiques, surtout parmi les plus grandes

L'INSEE a publié son analyse sur les entreprises en France en 2021, année marquée par le dynamisme post crise Covid, et étend son analyse à 2022.

Il en ressort que moins de 300 entreprises - très exactement 294 - concentrent un tiers du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée et de l'excédent brut d'exploitation. Elles emploient 28 % des salariés en France et représentent 39 % de l'investissement en actifs corporels. Les plus gros bénéficiaires des aides publiques aux entreprises figurent parmi ces grandes structures.

96 % de ces entreprises correspondent à la partie française de firmes multinationales dont 28 % sont sous contrôle étranger. Plus de la moitié d'entre elles appartiennent au secteur de l'industrie et du commerce.

À l'autre bout du spectre, les petites et moyennes entreprises emploient 29 % des salariés en France et représente 23 % de la valeur ajoutée. Elles ont un poids plus faible dans l'excédent brut d'exploitation (18 %) et d'investissement (17 %).

Les micros entreprises constituent la plus grande part des entreprises en France : 96 %. Par rapport à leur nombre, leur poids dans la valeur ajoutée et dans les effectifs salariés est faible (respectivement, 19 % et 18 %). Elles sont composées d'artisans, du commerce, services de proximité, services à la personne, etc. Seules 3 % d'entre elles exportent.

1.1. Entre 2021 et 2023, tous les indicateurs sont au vert... pour les entreprises et leurs actionnaires

La hausse du chiffre d'affaires en 2021 permet de dépasser le niveau atteint en 2019. Ce regain d'activité concerne toutes les catégories d'entreprises, et est encore plus marqué lorsqu'elles sont de grande taille.

- La hausse du chiffre d'affaires entre 2019 et 2021 concerne une entreprise sur deux.
 - C'est dans le secteur de l'hébergement et de la restauration que sont observées les baisses de chiffre d'affaires les plus élevées entre 2019 et 2021.
 - C'est plus particulièrement pour les petites entreprises que ce risque a été le plus élevé, les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire sont moins concernées par ce risque.
- Parallèlement, le bilan financier de 2021 s'améliore par rapport à celui de 2019. La rentabilité financière est en hausse.
- Les investissements progressent également

Les entreprises multinationales sous contrôle français ont vu leurs investissements augmenter, davantage que pour les entreprises purement françaises.

Un des premiers résultats mis en avant dans l'analyse montre que les créations d'entreprise sont en essor alors que parallèlement les défaillances reculent et ce malgré la période de crise sanitaire. Les aides ont fortement contribué à ce résultat.

Si la contraction des dépenses des ménages commence à montrer des effets en 2023, l'économie française a trouvé d'autres leviers positifs pour la croissance (importations en baisse parce que demande en baisse). Toutefois, ces facteurs finiront par avoir un effet limité. Cette évolution dans la tendance ne doit cependant pas masquer les excellents résultats qui sont bien présents dans un contexte de modération salariale et sans aucun frein sur la hausse des prix.

La valeur ajoutée générée par les entreprises au niveau national est répartie entre les différents acteurs privés et publics de l'économie. Une part de la valeur ajoutée est allouée aux facteurs de production (travail et capital). En 2021, la rémunération des salariés représente 49 % de la valeur ajoutée alors que la part de celle du capital à travers l'excédent brut d'exploitation s'élève à 29 %.

Evolution du chiffre d'affaires et de la valeur ajoutée selon le secteur

Catégorie	Chiffre d'affaires		Consommations intermédiaires		Valeur ajoutée		Taux de valeur ajoutée
	en milliards d'euros	en %	en milliards d'euros	en %	en milliards d'euros	en %	en %
	a		b		c = a-b		c / a
Secteur							
Industrie	1 254,9	30,3	930,3	31,4	324,6	27,5	25,9
Construction	359,8	8,7	245,4	8,3	114,4	9,7	31,8
Commerce	1 485,8	35,9	1 235,9	41,7	249,9	21,2	16,8
Transports et entreposage	229,6	5,5	134,5	4,5	95,1	8,1	41,4
Hébergement-restauration	82,3	2,0	52,2	1,8	30,1	2,6	36,6
Information-communication	227,3	5,5	122,5	4,1	104,8	8,9	46,1
Activités immobilières	91,4	2,2	45,1	1,5	46,3	3,9	50,7
Services aux entreprises	364,6	8,8	170,4	5,8	194,1	16,5	53,2
Services aux particuliers	46,6	1,1	27,1	0,9	19,5	1,7	41,9
Catégorie d'entreprises							
Microentreprises (MIC)	523,9	12,7	337,5	11,4	186,4	15,8	35,6
PME (hors MIC)	929,4	22,4	652,4	22,0	276,9	23,5	29,8
Entreprises de taille intermédiaire	1 239,1	29,9	932,5	31,5	306,6	26,0	24,7
Grandes entreprises	1 450,0	35,0	1 041,0	35,1	409,0	34,7	28,2
Ensemble	4 142,3	100,0	2 963,4	100,0	1 178,9	100,0	28,5

Lecture : En 2021, les microentreprises ont généré 186,4 milliards d'euros de valeur ajoutée.

Champ : France, entreprises des secteurs principalement marchands non agricoles et non financiers.

Source : Insee, É sane 2021.

Revendications CGT

Les données économiques et financières de l'entreprise doivent être communiquées aux représentants du personnel. A minima, les principaux résultats économiques et financiers, les niveaux de rémunération et des dividendes sont autant d'information dues aux représentants du personnel. Elles doivent donc impérativement être communiquées. Sur la base des premières informations, rien n'empêche d'interroger la direction et d'obtenir des informations précises sur la situation économique et financière ou sur les choix stratégiques ou en matière de politique sociale.

De plus, des expertises peuvent être demandées et financées par l'employeur sur la situation économique et financière comme sur la politique sociale, une fois par an, dans le cadre des procédures d'information-consultation sur ces sujets. Les orientations stratégiques peuvent également en faire l'objet – ce qui est d'autant plus pertinent lorsqu'il s'agit de pousser l'analyse sur les investissements. Cette expertise peut être financée à hauteur de 20% par le Comité Social et Economique, dans la limite du tiers de son budget. Ces expertises peuvent établir des focus, selon la demande des représentants du personnel.

1.2. Des résultats que les prix de l'énergie ne semblent pas entraver...

En 2022, les prix de l'énergie payés par les entreprises s'envolent, après avoir déjà augmenté fin 2021. Le prix de l'électricité qui progressait en moyenne d'environ 3 % par an depuis 2010, a augmenté de 38 % entre 2019 et 2022. Le prix du gaz sur cette période a doublé alors qu'il était plutôt à la baisse depuis 2013.

Ces hausses de prix sont nettement plus rapides pour les entreprises qui consomment le plus d'énergie. Aujourd'hui, les entreprises qui consomment beaucoup de gaz, le payent plus cher à l'unité que les entreprises qui sont peu consommatrices. Le prix de l'électricité par contre est plus élevé pour les petits consommateurs, mais l'écart entre petits et grands consommateurs se réduit.

La contraction des dépenses des ménages a été en partie compensée pour le moment par la politique de prix, dont la hausse est rarement corrélée à la hausse des prix de l'énergie. Mais ce point peut être plus ou moins variable selon le secteur économique. Après rémunération des facteurs de production, la valeur ajoutée restante revient à l'État sous forme d'impôt sur la production (net des subventions avec une baisse depuis plusieurs années de la fiscalité), à hauteur de 4 % et des cotisations sociales à hauteur de 19 %.

La progression des marges des entreprises s'explique par plusieurs facteurs (dont les aides publiques et la fiscalité) et l'un d'entre eux, est la relative modération salariale. Les salaires ne sont plus indexés sur l'inflation depuis 1983 à l'exception du SMIC, qui a de toute façon nettement moins progressé que les prix. Et c'est d'autant plus une aubaine pour les entreprises qui bénéficient en parallèle d'une baisse du coût des matériaux et d'une hausse des prix à la vente à l'exploitation. Cette tendance est constante depuis 2021, même après la forte hausse des coûts de l'énergie.

Les résultats varient évidemment selon le secteur ou la taille de l'entreprise, mais malgré le contexte de forte hausse des prix de l'énergie qui touche différemment les structures, selon qu'elles sont plus ou moins grandes consommatrices, le cadre dans lequel évolue les entreprises reste très favorable : les aides publiques d'une part et l'évolution de la fiscalité des entreprises d'autre part offre de fortes marges de manœuvre financière au nom de la théorie du ruissellement.

Mais ces bons résultats ne viennent pas uniquement de la création de richesses et ne produit pas nécessairement une amélioration de la situation de tous, ni même en premier lieu des producteurs de cette richesse.

Revendications CGT

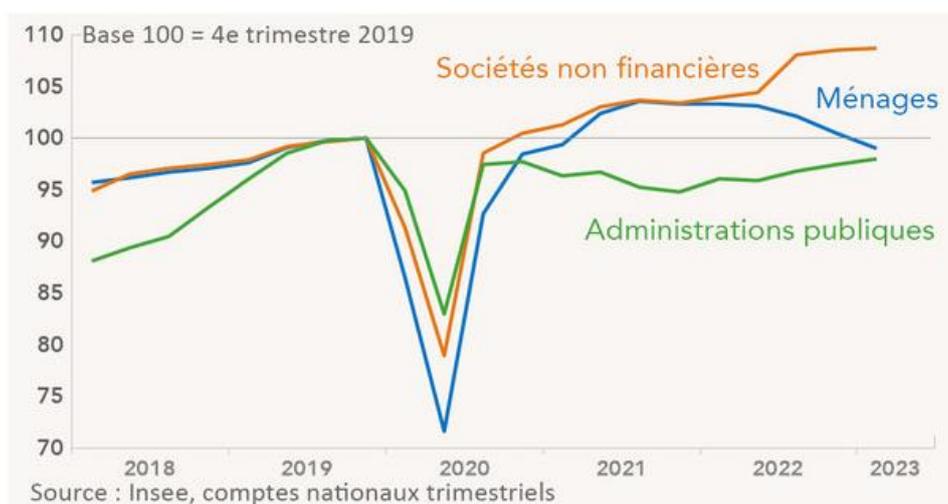
La facture énergétique est un argument souvent mis en avant par les employeurs pour justifier pêle-mêle la hausse des prix, la modération salariale, des demandes d'aides accrues et de nouveaux reculs de droits sociaux.

Là encore il nous faut établir la réalité et mesurer, dans les entreprises, la hausse des coûts liés à l'énergie en mettant en parallèle l'évolution salariale et l'évolution des prix des produits / prestations de l'entreprise. Ces informations doivent être disponibles pour les représentants des CSE et au-delà, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, pour les délégués syndicaux.

1.3. Des investissements dont l'efficacité sur l'économie n'est pas toujours avérée : l'ingénierie financière sait optimiser tous les dispositifs d'aide, dont ceux à l'investissement

En 2022, la croissance du PIB avait été soutenue presque exclusivement par la hausse des dépenses finales des entreprises tandis que celles des ménages se contractaient. Début 2023, l'investissement des entreprises n'était plus le moteur de la croissance en France, du fait d'une trésorerie plus dégradée qu'auparavant même si l'ensemble des indicateurs sont au vert.

Investissements selon le secteur institutionnel



La croissance du début d'année 2023 est surtout venue de la contraction des importations, écho à la faible demande interne. Après des années dynamiques post-crise sanitaire et dans un contexte général exposé à de multiples bouleversements, les niveaux d'investissements semblent retrouver leurs moyennes de long terme. La France reste un pays attractif en termes d'investissement.

Cependant il est difficile d'évaluer la part des investissements destinées au développement économique de celle visant une optimisation des aides publiques disponibles. Les critiques concernant le CIR ou les aides concédées à de très grands Groupes qui abandonnent le projet au bout de 3 ans illustrent ce phénomène.

Les résultats observés sur les investissements et la contribution de l'Etat indiquent donc que les résultats sont bien moins prometteurs que ce qui est affiché avec l'exposé des montants investis. Mis en perspective avec l'ensemble du dispositif d'aides aux entreprises, là encore, ce cannibalisme économique engendre des coûts exorbitants pour une aide qui manque sa cible.

Revendications CGT

Si on ne peut nier que l'évolution des taux d'intérêt a réduit les marges de manœuvre en termes de financement à plus long terme, les investissements ne sont pas épargnés par les calculs financiers et les velléités d'optimisation fiscale et sociale des entreprises en premier lieu. Sur ce sujet, les informations qui sont dues aux représentants du personnel au sein de la Base de Données Economique, Sociale et Environnementale doivent effectivement être fournies afin de pouvoir, par la suite travailler à creuser ces premiers renseignements et interroger la viabilité des investissements notamment d'un point de vue économique. Les crédits d'impôts dont bénéficient les entreprises doivent être interrogés à l'aune des projets concrets qu'ils permettent à la structure de soutenir.

L'investissement réalisé vise-t-il essentiellement à obtenir une remontée de cash, un paiement par la structure dans le cadre du jeu des flux intragroupe ou s'agit-il d'un investissement pérenne, soutenant un projet ? Le projet financé est-il autonome économiquement ou financièrement ou s'appuie-t-il sur les aides et subventions pour y parvenir ?

Ces sujets peuvent intégrer les expertises sur la stratégie comme la situation économique et financière.

1.4. Des résultats et dividendes boostés par les aides publiques au détriment des droits des travailleurs

En France, il existe 2 000 aides publiques aux entreprises : exonérations et abattements fiscaux, apport en capital, subvention à l'installation, à l'investissement, etc. Elles permettent aux entreprises de payer moins d'impôts en toute légalité, et de surcroît, de recevoir une partie des dépenses publiques.

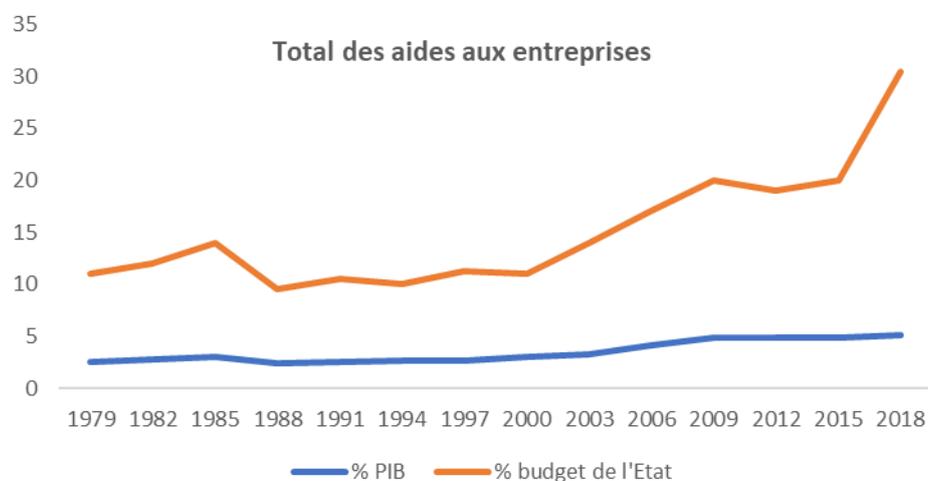
Il est impossible tel que cela a été démontré par les travaux, notamment menés par la CGT de répondre à des questions relativement simples comme : qui en bénéficie ? Pour quel montant ? Etc.

Les grandes entreprises profitent à plein de ces aides quand les PME ont plus de difficultés à accéder à tous les dispositifs auxquels elles sont éligibles. Toutes ces aides représentent un écosystème si obscur que les PME ont du mal à s'en saisir. Elles passent le plus souvent par leurs experts-comptables pour être guidés, sachant que même eux ne sont pas nécessairement de fins connaisseurs du système.

Si ces aides pourraient être efficaces dans la mesure où certains investissements n'auraient pas lieu sans elles, l'absence de limite à leur accès selon la taille de l'entreprise a généré une situation où ce sont les plus grosses entreprises qui perçoivent la plus grande partie de ces aides, les mêmes qui affichent des résultats records et sont en capacité par la suite de distribuer d'énormes dividendes ou des hausses de rémunération exponentielles pour les dirigeants.

Au total, les aides publiques représentent 6,4 % du PIB. C'est 30 % du budget de l'État. Et dans ce chiffrage ne figurent pas les niches déclassées.

Les conditions d'accès aux aides publiques à travers les exonérations de cotisations constituent des trappes à salaires et par extension limitent le développement, l'innovation et freine l'investissement puisque les activités privilégiées pour être éligibles aux aides en France, notamment par les Grands groupes intègrent la logique des bas salaires.



En 2007, un rapport public a évalué le total des aides à 65 milliards d'euros. En 2013, l'inspection générale des finances a avancé un montant de 110 milliards d'euros avant qu'en 2018, Gérald Darmanin le chiffre à 140 milliards d'euros. La CGT, travaillant avec l'université de Lille, a fourni fin 2022 sa propre estimation en reconnaissant bien évidemment des difficultés de chiffrage et de périmètre.

Une fois le travail effectué, le rapport livre tout d'abord un montant exorbitant des aides reçues par les entreprises : 157 milliards d'euros en 2019, soit 6,4 % du PIB, 8,5 % si l'on ajoute les niches déclassées.

Ces transferts de richesses publiques aux entreprises ne cessent de progresser. En 1979, ils représentaient l'équivalent de 2,4 % contre 6,4 % aujourd'hui.

Revendications CGT

Au-delà des crédits d'impôts octroyés par l'Etat, les entreprises disposent de nombreux dispositifs d'exonération de cotisations sur les salaires. C'est là un des moyens privilégiés par l'Etat pour octroyer des aides aux entreprises.

De ce fait, pour identifier l'ensemble des aides publiques auxquelles l'entreprise a recours, il nous faut analyser les niveaux de salaires comme leur évolution à l'aune des trappes à salaire qui peuvent exister notamment les bas salaires. Il faut connaître la répartition de l'emploi selon les niveaux de rémunération, établis par rapport aux différentes aides mobilisables. C'est à ce prix que nous pourrons contrecarrer les faux argumentaires patronaux et parallèlement leurs discours managériaux visant à s'approprier toujours plus des salariés en faisant miroiter une récompense éventuelle peu à même d'advenir.

Ici, les primes doivent être traitées avec particulièrement plus de vigilance. Le piège des primes telles qu'elles sont proposées (primes Macron) peuvent paraître un moindre mal car, en situation de crise, toutes et tous visons à améliorer le sort des travailleurs et des travailleuses. Mais ce faisant, se referme le piège des exonérations de cotisations patronales plus spécifiquement et entraîne un nouveau recul dans la répartition entre capital et travail.

2. Un coût exorbitant des aides aux entreprises pour un résultat négatif sur l'économie et les ménages

Pour financer les baisses d'impôts, la part de la fiscalité des ménages dans le financement collectif a augmenté : l'impôt sur le revenu représentait un quart des recettes totale de l'Etat en 2019, soit une hausse de plus de sept points par rapport à 2007. En conséquence, on transfère une partie du pouvoir d'achat des ménages aux entreprises. Les aides aux entreprises coûtent une fortune au budget, alimentent la dette publique et n'ont pas démontré son efficacité à date.

Le rapport d'évaluation des politiques de Sécurité Sociale, apporte une démonstration sans appel. En 1995, les entreprises représenté 65,2 % du financement de la Sécurité Sociale. Après toutes les baisses de cotisations dont elles ont bénéficié, cette part est tombée à 46,9 % en 2020. Les ménages sont aujourd'hui, à travers leurs impôts, les premiers financeurs d'une protection sociale, progressivement privés de recettes pour cause d'aides aux entreprises.

La Cour des comptes rappelait que :

- le projet de loi de finances pour 2023 comportait 465 dispositifs fiscaux dérogatoires classés comme "dépendances fiscales", pour un coût total évalué à 94,2 milliards d'euros en 2022. Malgré la transformation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) en allègement pérenne de cotisations sociales au 1^{er} janvier 2019, le coût budgétaire des "niches fiscales" a donc augmenté.
- le coût du crédit d'impôt recherche (CIR) est très élevé pour une faible efficacité. Ces dispositifs nourrissent l'instabilité et la complexité du système fiscal. En effet tous sont assorties de conditions, qui peuvent évoluer dans le temps. C'est l'une des principales explications des écarts d'imposition entre PME et grands groupes (lesquels utilisent plusieurs dispositifs taillés sur mesure pour eux : CIR, régime d'intégration fiscale, régime "société-mère", etc.)

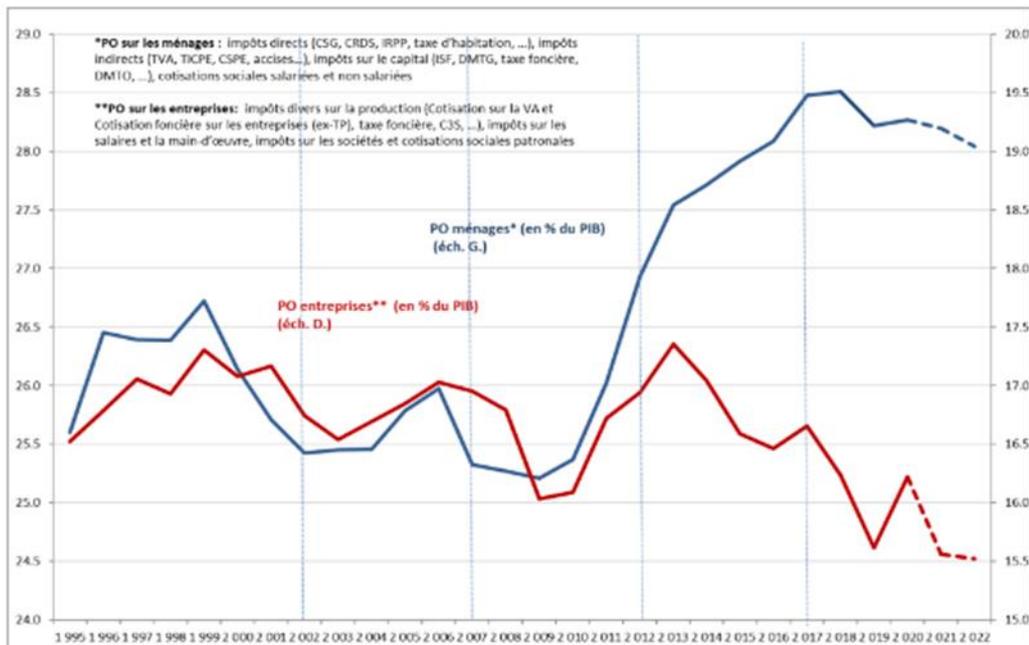
Cette dualisation opère à tous les niveaux.

L'écart n'a jamais été aussi grand entre le taux de prélèvement obligatoire des ménages et celui des entreprises. Ces dernières contribuent de moins en moins au financement collectif tout en bénéficiant de plus en plus du prélèvement qui pèse sur les ménages. La forte poussée des aides aux entreprises a été financée par une hausse de la dette publique qui a joué le rôle de mécanisme d'absorption de leur coût.

L'écart entre les catégories sociales se creuse également avec la politique fiscale : le taux réel d'imposition des plus aisés creuse les écarts entre les plus aisés et les plus modestes : ce taux atteint en effet 22,37 % pour les foyers fiscaux présentant un revenu fiscal de référence compris entre 400.000 et 500.000 euros pour baisser progressivement ensuite, jusqu'à atteindre moins de 18 % au-delà de 6 millions d'euros et même 16,67 % au-delà de 9 millions d'euros.

Evolution du taux de prélèvements obligatoires sur les ménages et les entreprises en %PIB (Source OFCE)

En % du PIB



Sources : INSEE, PLF 2022, calculs OFCE.

En conséquence :

- Transfert du financement du système social vers les ménages, ce qui entrave leur pouvoir d'achat,
- Qui n'est pas compensé par la hausse des salaires : la modération salariale à l'œuvre, accentuée par les trappes à salaires, est loin de suivre l'évolution de l'inflation,
- Avec le recul des financements et la part dévolue aux entreprises, les services publics voient leurs moyens reculer, ce qui génère des dysfonctionnements et des problèmes de couverture,
- Pendant que la dette publique augmente non pour investir mais bien pour assurer une meilleure rentabilité économique, plus particulièrement parmi les plus grands groupes.

Les entreprises s'approprient une part croissante des dépenses publiques, financées de plus en plus par les travailleurs et les travailleuses.

3. Un recul historique des droits sociaux aggravé par la modération salariale à l'œuvre et l'inflation

Les aides publiques boostant les résultats sont financées par la dette publique et par un transfert de charges vers les ménages pour des services publics toujours plus contraints financièrement, situation aggravée dans le contexte de crise inflationniste, de nature à paupériser les populations notamment parmi les plus fragiles, alors que reculent les droits sociaux.

3-1 Une année historique de recul des droits

En 2023, le recul des droits des salariés est important. Tout d'abord, la séquence sur la contreréforme, des retraites a conduit à allonger la durée du temps de travail sur l'ensemble de la vie de nombre de salariés, sous la pression européenne et des engagements qui avait été pris avant même la crise sanitaire, sans nécessairement de réels arguments économiques, et entraîne aujourd'hui des problématiques pour les salariés plus âgés qui devront rester dans l'emploi et dont le maintien sera compliqué.

Dans la branche des bureaux d'études dont les entreprises sont nombreuses à pratiquer le jeunisme, ces évolutions peuvent avoir un double effet négatif sur des salariés privés d'emploi de longue date et dont l'âge ne permet pas une réinsertion facile. À cela, il faut ajouter que la réforme qui a eu lieu en 2018 sur la formation professionnelle a appauvri fortement l'accès des salariés en poste à des formations de reconversion comme internes, les fonds ayant été largement réorientés vers l'apprentissage, assorti de surcroît de nombreuses aides autour, notamment concernant l'embauche de jeunes apprentis visant des diplômes allant au-delà du bac +3.

En outre, nombre d'études ont démontré le dévissage du pouvoir d'achat des personnes dépendantes de minima comme le revenu de solidarité active et aujourd'hui de salariés privés d'emploi qui ne sont pas tous éligibles à l'inscription à Pôle Emploi devenu France Travail. Alors qu'en parallèle se sont restreintes nombre de prestations sociales : les réformes initiées avant 2023 comme par exemple celle concernant les APL a dégradé bien des situations ; la Loi de Finances sur la Sécurité Sociale pour 2024 promet également de solliciter davantage encore les ménages qui vont encore devoir financer davantage leurs soins et médicaments.

Enfin, la situation catastrophique des hôpitaux, des EHPAD et de nombre de services publics ont conduit les françaises et français à devoir compenser même malgré eux les manques des services publics.

La dégradation de la situation des ménages suit celle des réformes mises en œuvre par le gouvernement Macron. Elle est aggravée par le contexte inflationniste et les choix opérés en matière de politique publique : acceptation de la modération salariale malgré le niveau des aides octroyées, report sur les travailleurs et travailleuses du financement du système social, réduction des prestations des services publics à l'aune de la baisse des ressources collectées par l'Etat, notamment au travers des exonérations de cotisations sociales.

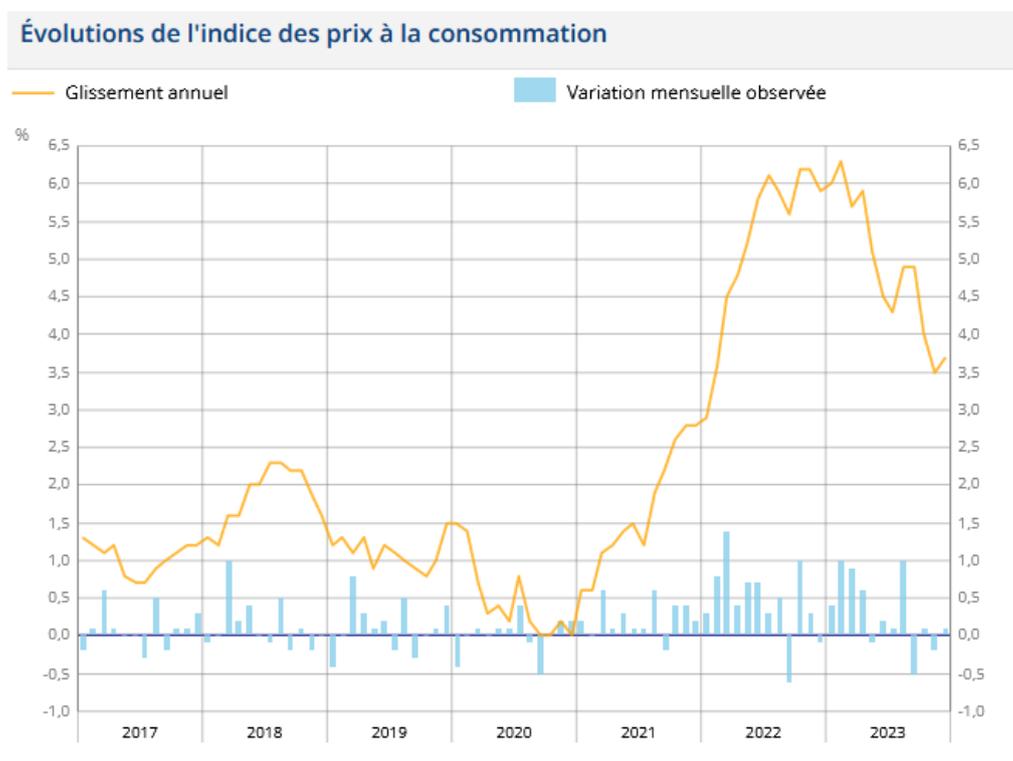
Revendications CGT

Les contre-réformes sociales qui ont été portées par le gouvernement Macron en 2023 ont dégradé la situation des salariés. Si les familles n'ont pas pu compenser la forte baisse du pouvoir d'achat des plus démunis, elles sont en première ligne pour pallier le recul des aides sociales et font face à des difficultés financières plus fréquentes.

Les cas diffèrent selon les situations, qu'il nous faut identifier dans les entreprises. La dégradation du pouvoir d'achat touche les salariés différemment selon leur quotidien : celui qui se déplace en voiture voit sa facture d'essence fortement augmenter, celui qui passe plusieurs jours en télétravail voit ses charges grimper sans être toujours indemnisé, etc. Ou encore les salariés concernés par un statut d'invalidité, d'inaptitude peuvent voir de fortes variations de leur situation.

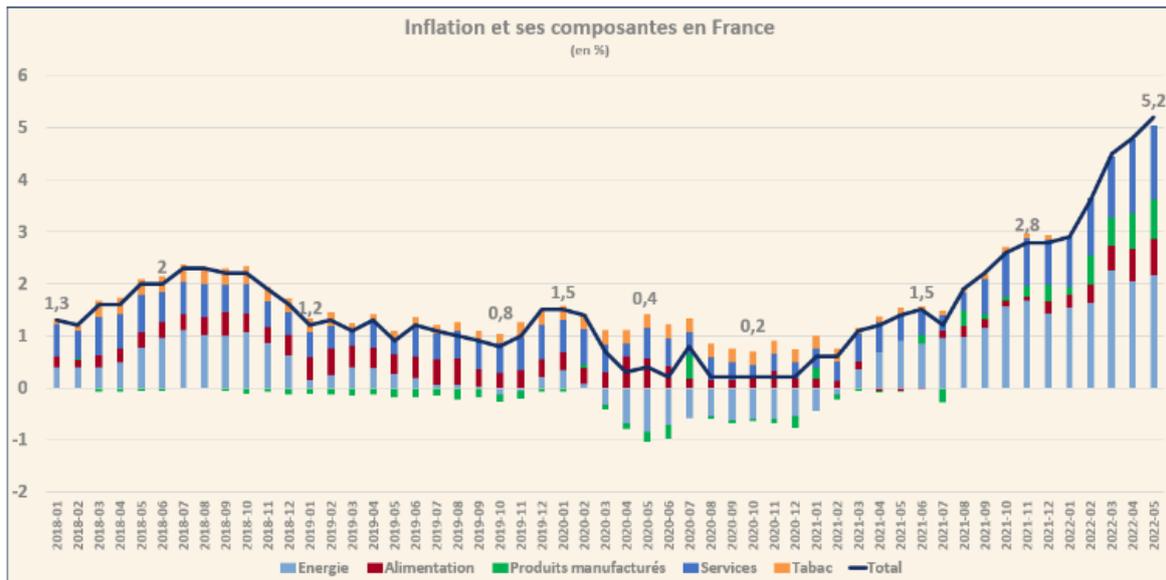
Ces exemples sont autant de cas qu'il faut porter, sur lesquels il nous faut revendiquer, en mobilisant les salariés au plus près de leurs difficultés pour établir des revendications collectives et plus particulièrement ici, des hausses de salaires qui permettent d'endiguer la baisse du niveau de vie des travailleurs et travailleuses.

3-2 Un pouvoir d'achat en chute avec l'inflation



En France, de 1,1 % en 2019 et 0,5 % en 2020, l'inflation est passée à 1,6 % en 2021, 5,2 % en 2022 et 4,9 % en 2023. Si la hausse des prix est maintenant généralisée à l'ensemble de l'économie, la plus forte contribution provient des prix de l'énergie. Ces derniers se situent sur des records historiques et sont alimentés par les sanctions appliquées à la Russie, suite au déclenchement du conflit en Ukraine. En outre, la guerre en Ukraine entraîne de nombreuses pénuries de matières premières.

En plus de l'énergie, qui est une dépense incompressible même si des mesures d'économie peuvent être déployées çà et là, les prix des produits de l'alimentaire et plus particulièrement des produits frais a lui aussi fortement progressé. Là encore, il s'agit d'un budget contraint. Le recours au discount par exemple ne permet que de limiter l'impact de la hausse des prix observés, en faisant abstraction, parfois, de critères de qualité.



La problématique majeure pour les travailleurs et les travailleuses est que la hausse des prix touche fortement les budgets contraints : énergie et alimentation, santé mais aussi le logement puisque le taux d'indexation de la hausse des loyers augmente plus que les salaires.

Ce qu'il reste de disponible pour d'autres dépenses se contractent, comme la consommation des ménages en France, qui constitue l'un des moteurs de la croissance en France.

Revendications CGT

Une partie de la population se paupérise en même temps que le plus grand nombre voit sa situation se dégrader avec l'assurance que si les prix ne rebaisseront pas et ne reviendront pas au niveau de 2019, le retard dans l'évolution des salaires par rapport à celle des prix doit être une revendication portée haut et fort afin de le compenser tout en s'inscrivant dans les évolutions à venir.

3-3 La fiscalité et les aides pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, déjà fortement érodé avec l'inflation, à travers la pression sur le salaire

Alors qu'a fortement reculé la fiscalité pour les entreprises, les ménages quant à eux ont été exposés au report à leur charge d'une partie des financements auparavant réalisés par les entreprises ; face aux limites d'une telle orientation, cet objectif s'accompagne d'une baisse du nombre et de la qualité des services publics du fait d'une baisse des ressources.

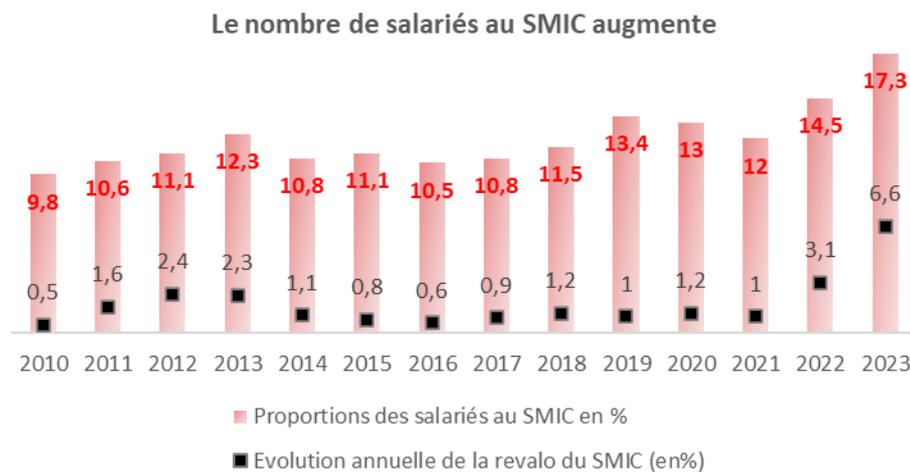
Les comptes de la Sécurité Sociale affichent une catégorie, un dispositif "d'exonération en faveur de l'emploi". Les sommes allouées sont élevées : 85 milliards d'euros prévus pour 2023, le triple d'il y a 10 ans. Ce sont essentiellement des allègements généraux, c'est-à-dire des réductions dégressives ou des baisses de taux de cotisation patronale sans aucune contrepartie. Ce qui était lié à une manière d'appréhender l'aide à l'emploi peu qualifié, s'est élargi au fil du temps pour atteindre des niveaux de rémunération atteignant jusque 2,5 fois le SMIC avec le CICE, et même 3,5 fois le SMIC avec le pacte de responsabilité.

Désormais plus de neuf salariés sur 10 sont couverts par au moins un dispositif d'allègement. Les marges dégagées sont potentiellement utilisées pour augmenter les salaires -avec une sélectivité des bénéficiaires-, au lieu d'embaucher ou de baisser les prix. Les aides ratent leur cible.

Le niveau de la hausse du coût du travail qui s'élève à 3,2 % en moyenne en 2022, reflète avant tout les maigres hausses de salaires comparativement au niveau de l'inflation. Certes les taux d'activité et taux d'emploi ont progressé jusqu'en 2023 : des femmes plus nombreuses sur le marché de l'emploi, des seniors qui travaillent plus longtemps, des jeunes en apprentissage plus nombreux et tous les acteurs des micro-entreprises ont contribué à réaliser 41,5 milliards d'heures de travail (contre 40 milliards en 2015).

Et la hausse des temps travaillés globalement entraîne une hausse des cotisations financées par les salariés, une progression moindre de celles financées par les employeurs vue les exonérations dont ils bénéficient. Mais cette progression reste très inférieure aux exonérations de cotisation qui sont autant de recettes en moins pour l'ensemble du système social.

Mais de surcroît, les exonérations sur les bas salaires ont incité les entreprises à créer ou préserver des emplois peu qualifiés au détriment d'emploi qualifiés qui sont eux porteurs d'innovation et de montée en gamme. Au-delà de la question des investissements, cela contribue à tirer l'économie française vers le bas, et à confirmer ce que l'on observe déjà : une part toujours plus importante de salariés autour au SMIC.



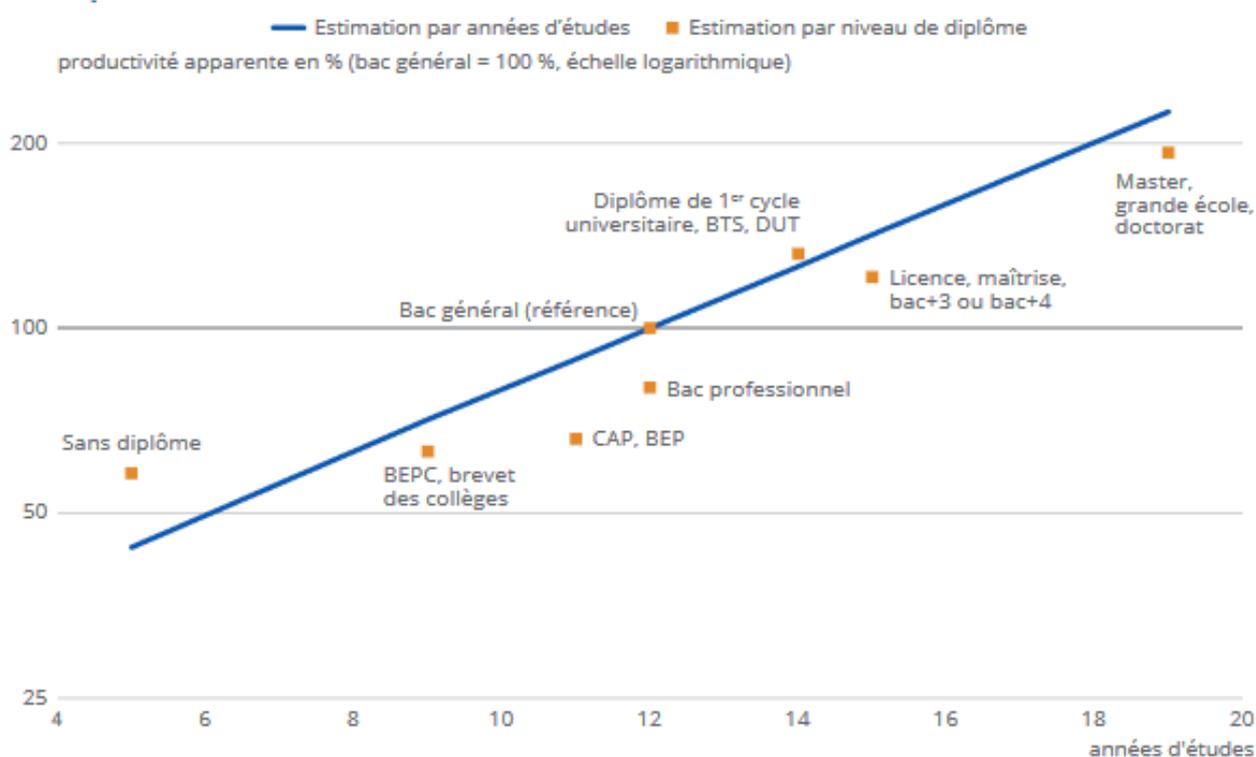
Le coût horaire de la main-d'œuvre s'établit à 41,1 euros en 2022 et les cotisations sociales et les autres éléments composant le salaire représentent en moyenne 43,7 % du salaire brut. Cette partie est plus importante dans l'industrie et le tertiaire que dans la construction par exemple. Cela s'explique par des niveaux de salaires plus bas dans ce secteur qui bénéficie ainsi d'importants allègements de cotisation.

Dans son analyse, l'INSEE pointe également un autre résultat intéressant : le lien entre le diplôme des salariés, la productivité des entreprises. Ainsi, la productivité des salariés d'une entreprise est d'autant plus haute que leur niveau de diplôme est élevé. La valeur ajoutée d'une entreprise du secteur privé est supérieure de 12,3 % quand les salariés sont en moyenne plus éduqués d'un an.

Le lien estimé entre la productivité de l'entreprise et le niveau d'éducation des salariés est plus fort dans les entreprises de taille intermédiaire et les grandes entreprises. Il est plus marqué dans le commerce, l'industrie, l'enseignement et le secteur des arts et spectacles et activités très créatives.

Le coût du travail par salarié augmente, comme la productivité, quand le niveau de diplôme de la main-d'œuvre augmente. Cela signifie que la part de la valeur ajoutée qu'une entreprise consacre à la rémunération des salariés ne dépend pas de leur niveau moyen d'éducation.

En revanche, le salaire net moyen progresse un peu moins vite avec le niveau de diplôme (11,5 % supplémentaire en moyenne pour une année d'études en plus), Sans doute du fait de la progressivité des cotisations salariales et patronales.



Lecture : Les salariés de niveau 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT (bac+2) sont associés à une productivité apparente du travail supérieure de 32 % à celle des salariés de niveau bac général, ce qui est proche de la différence attendue en moyenne pour deux années d'études supplémentaires (+26 %).

Champ : France, ensemble des entreprises privées du secteur marchand actives en 2018 avec une valeur ajoutée positive, pour lesquelles deux salariés ou plus sont présents dans le recensement, hors agriculture, activités financières et immobilières, et intérim.

Source : Insee, enquête annuelle de recensement 2018, Fare 2018, base Tous salariés 2018.

Si le lien entre diplôme et productivité est démontrée, la relation entre diplôme et rémunération l'est beaucoup moins.

Et là encore, la politique fiscale et la part des aides publiques allouées aux entreprises ont été mises en avant comme coûteuses notamment, à long terme du fait de la dette publique engendrée et des recettes manquantes pour financer l'ensemble du système social mais la manière dont elles sont construites pèsent également sur le développement de l'économie : la recherche d'optimisation de l'obtention des aides conduit à privilégier des salaires bas ou limités et donc moins propices à générer des innovations.

Revendications CGT

Connaître la répartition des effectifs selon le niveau de salaire a ici tout son sens : quelles sont les populations au SMIC ? Quelles sont celles dont les niveaux sont très légèrement supérieurs et ouvrent droit aux exonérations de cotisations sociales ? Quelle est la part des emplois qualifiés etc. ?

Là encore, il s'agit de mettre face à face cette structure avec les évolutions de salaires et celles des résultats de l'entreprise pour communiquer, mobiliser et construire nos revendications.

Mais ce faisant, il s'agit aussi de nous interroger sur les projets de développements stratégiques par rapport à l'optimisation fiscale et sociale que déploient les grandes entreprises dans l'ensemble de leurs projets et évaluer la pérennité et la viabilité de ces derniers.

Conclusion

Le bilan 2023, pour les entreprises s'inscrit dans la continuité de ce qui est observé depuis 2021 et la dynamique de reprise d'après COVID, qui a accompagné cette période : hausse du chiffre d'affaires, hausse de la valeur ajoutée, hausse des résultats et de la rentabilité économique, et enfin versement de dividendes records, 2023 inclus.

L'année 2023 pour les travailleurs et les travailleuses est bien plus sombre : réforme du système chômage, d'allocations chômage, du revenu, de solidarité, active, de la retraite, à travers une réduction des accès et des prestations dont les niveaux sont souvent menacés.

- les bénéficiaires du RSA voient leur niveau de vie dévisser, malgré les réévaluations des minima,
- la dette publique, à la charge de l'ensemble du pays, décolle,
- pendant que la progression des salaires reste très inférieure à l'inflation, dégradant le pouvoir d'achat, notamment rémunération, prise aux pièges par les trappes à salaire organisées à travers les exonérations de
- cotisation sociale.
 - o Que cet effet soit voulu, ou non, il conduit les entreprises à privilégier les bas salaires et donc réduit les perspectives de développement, d'innovation qui impliquent des salariés plus formés et en conséquence plus coûteux.

Le gouvernement salue le niveau des investissements et il est réel que la France est le premier bénéficiaire en Europe. Toutefois, il faut regarder les résultats avec discernement : nombre d'entreprises internationales viennent effectivement en France organiser le montage de plusieurs opérations permettant de capter un maximum d'aides publiques sans que les investissements soient pérennes.

La politique fiscale et les aides publiques aux entreprises coûtent très cher pour un résultat plus que mitigé sur l'économie, du fait de son coût, du transfert du financement sur les ménages dont le pouvoir d'achat se contracte avec l'inflation et pèse sur la demande intérieure, comme du fait que les investissements ne produisent pas toujours la richesse correspondant au niveau des aides versées.

L'offensive patronale de ces dernières années a permis de faire bouger les lignes en faveur des entreprises - et plus particulièrement aux grands groupes - qui captent 30 % du budget de l'État. Le fait de lutter contre cette politique fiscale injuste nous incombe à toutes et tous. Elle relève du champ politique.

Mais pour nous et plus que jamais, la lutte doit avoir lieu dans les entreprises, sur l'ensemble de ces champs et pour commencer, sur les augmentations de salaires, contribuant à une hausse du pouvoir d'achat et des recettes, à travers les cotisations sociales – qui financent l'ensemble du système social.

Les primes Macron et autres dispositifs défiscalisés ou bénéficiant d'exonération de cotisations sociales sont un piège qui nous amènent toujours plus loin dans cette tendance à l'appropriation par le Capital d'une part croissante du budget de l'Etat, piège car elles répondent à un besoin immédiat tout en restant limitées dans le temps.



263 rue de Paris – Case 421 – 93514 Montreuil – Cedex – Téléphone : 01 55 82 89 41
Fax : 01 55 82 89 42 – E-mail : fsetud@cgt.fr Site internet : www.soc-etudes.cgt.fr